

Canada
Province de Québec
MRC de Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, 04 décembre 2023 à 19h30, au lieu des sessions du conseil sous la présidence de M. Michel Bergeron, maire, et à laquelle il y a quorum légal.

Sont présents

Messieurs les conseillers Lucien Boily, Jean-Pierre Ménard, Érik Chassé, Pierre Lévesque et Jean-Denis Morel

Sont absents

Aucun

Est également présent

M. Hendrick M. Larouche, directeur général

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h36 par M. Michel Bergeron, maire.

214-12-23 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Lucien Boily
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Pierre Lévesque

Et résolu;

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par M. Hendrick M. Larouche, directeur général

ORDRE DU JOUR

1. *Mot de bienvenue*
2. *Lecture de l'ordre du jour*
3. *Résolution*
 - 3.1 *Dépôt du plan triennal d'immobilisation*
4. *Période de questions*
5. *Levée de l'assemblée*

215-12-23

3. DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

				
DESCRIPTION		Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
TRAVAUX DE LA TECQ Rue des îles				
SUBV. GOUV. DU QUÉBEC	TECQ 19-27	438 963 \$	200 000 \$	
SUBV. GOUV. CANADA	TECQ 19-27	438 963 \$	200 000 \$	
FINANCEMENT TOTAL		877 926 \$	400 000 \$	0 \$
TERRAIN MULTISPORT				
	Municipalité	40 000 \$	20 000 \$	
	Subvention	200 000 \$	60 000 \$	
		240 000 \$	80 000 \$	
Correction/réfection Place quai	Municipalité	20 000 \$	15 000 \$	
Mise a Niveau Station Place Quai	Municipalité	15 000 \$		
Télémetrie Station Caron+eaux usées	Sbbvention PRIMEAU	25 000 \$	100 000 \$	200 000 \$
TRAVAUX DE LA TECQ RANG CARON				
SUBV. GOUV. DU QUÉBEC	TECQ 24-27		60 000 \$	350 000 \$
SUBV. GOUV. CANADA	TECQ 24-27		60 000 \$	350 000 \$
FINANCEMENT TOTAL		0 \$	120 000 \$	700 000 \$
COÛT TOTAL DE L'ENSEMBLE DES PROJETS		1 177 926 \$	715 000 \$	900 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Lucien Boily
 APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Érik Chassé
 ET RÉSOLU

Que le plan triennal d'immobilisation soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h43 et se termine à 19h52

216-12-23

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Denis Morel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit levée. Il est 19h53.

Nous soussignés, monsieur Michel Bergeron, maire à la municipalité de Lamarche et monsieur Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier ayant signés le présent procès-verbal, reconnaissons et considérons avoir signé toutes les résolutions qu'y sont contenues.

 Monsieur Michel Bergeron, maire

 M. Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier